

# Le budget 2006 de l'Etat

Le budget 2006 de l'Etat est le premier voté dans le cadre des nouvelles règles de la Lolf. Il prévoit 276,3 milliards d'euros de dépenses, soit 15,68% du PIB.

La loi de finances pour 2006 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Le budget 2006 est le premier présenté selon les nouvelles règles prévues par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

Ses prévisions ont été établies à partir d'une hypothèse de croissance du PIB de 2,3% en volume. Ce qui devrait permettre de stabiliser le déficit, même si le niveau de la dette publique reste inquiétant.

## Les dépenses

### A. Le montant des dépenses

#### Le montant actuel

La loi de finances pour 2006 prévoit et autorise 276,3 milliards d'euros de dépenses pour le budget général, contre 271,3 milliards d'euros l'an dernier. Ce qui représente environ 15,68% du PIB. Pour la troisième année consécutive, l'Etat s'astreint donc à un effort de stabilisation en volume de ses dépenses.

Ajoutons, pour mémoire, que les dépenses des collectivités territoriales s'élèveront à 180,9 milliards d'euros (10,27% du PIB) en 2006 et celles de la Sécurité sociale seront de 373,7 milliards (21,22% du PIB).

Au total, la légère hausse de la part des dépenses dans le PIB en 2005 – à 53,8%, après 53,5% en 2004 – est imputable aux dépenses locales dont le ralentissement (près de +4% en volume en 2004 et encore +2,5% cette année) ne suffira pas à les faire progresser moins vite que le PIB. En 2006, l'ensemble des dépenses publiques s'élèvera à 53,6% du PIB.

### L'évolution du montant

Le montant des dépenses est passé de 50 milliards de francs en 1958 à 100 milliards en 1963, 1 000 milliards en 1985. Si l'on rapporte les chiffres bruts à des agrégats économiques, on peut se faire une idée plus précise de l'évolution des dépenses publiques. Ainsi, on est passé d'un tiers du PIB en 1957 (voir tableau) à plus de 50% depuis 1985!

### B. La structure des dépenses

#### D'un point de vue administratif

Dans le cadre de la Lolf, le point de vue administratif organique, celui des ministères, a cédé la place au point de vue fonctionnel, celui des «missions», c'est-

à-dire des politiques publiques. La mission enseignement scolaire est la plus importante avec 59,737 milliards d'euros, juste devant les engagements financiers de l'Etat (40,89 milliards), la défense (36,061 milliards) et la sécurité (14,668 milliards). La culture (2,803 milliards), l'action extérieure de l'Etat (2,359 milliards) et la justice (5,959 milliards) restent les parents pauvres.

#### D'un point de vue financier

Là encore, la Lolf a innové. Les missions regroupent des programmes dans lesquels les crédits sont présentés par «titres». Sept titres (*lire l'encadré p. 75*) font apparaître la nature économique et financière des crédits.

### Les recettes

En 2005, le taux de prélèvement obligatoire devrait s'établir à 43,9% du PIB, en croissance de 0,5 point par rapport à 2004. En 2006, ce taux se stabilisera globalement à 44%. La part de l'Etat dans ces prélèvements – majoritairement constitués par des impôts (deux tiers d'impôt pour un tiers de cotisations sociales) – est toujours plus faible que celle de la Sécurité sociale.

Pour ce qui est du budget de l'Etat, les recettes sont constituées par des impôts et par d'autres ressources qui n'ont pas de caractère fiscal.

### A. Les recettes fiscales

Le projet de loi de finances pour 2006 prévoit un volume de recettes fiscales nettes de 257,41 milliards d'euros, ce qui représente 90% de l'ensemble des recettes budgétaires.

#### Les impôts indirects

L'essentiel de ces ressources est formé par les impôts indirects (60%). La TVA se taille la part du lion avec 49,8% de l'ensemble des impôts et demeure la ressource fiscale la plus dynamique du budget général de l'Etat. La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) représente 5,94% des rentrées fiscales. Le maintien des prix du pétrole à des niveaux historiquement élevés pèse cependant sur les recouvrements de TIPP qui, spontanément, ne progresseraient que de 36 millions d'euros (+0,2%) en 2005, et de 95 millions (+0,5%) en 2006.

#### Les impôts directs

L'impôt sur le revenu reste le plus important (17,62% de l'ensemble des ressources fiscales). Son produit devrait atteindre 57,482 milliards d'euros en 2006, contre

## PART DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS LE PIB

|      |       |
|------|-------|
| 1957 | 33%   |
| 1960 | 39%   |
| 1978 | 45%   |
| 1985 | 50%   |
| 1997 | 55%   |
| 1998 | 53,9% |
| 1999 | 53,5% |
| 2000 | 52,8% |
| 2001 | 52,5% |
| 2002 | 52,3% |
| 2003 | 52,3% |
| 2004 | 53,5% |
| 2005 | 53,8% |
| 2006 | 53,6% |

55,96 milliards en 2005. Le dynamisme spontané de cet impôt s'est révélé constant depuis 1997, de l'ordre de 4,2% par an en moyenne. Seules les baisses d'impôts mises en œuvre par la précédente majorité (6,7 milliards d'euros), puis la nouvelle (5,1 milliards) entre 2000 et 2004, ont permis de limiter l'accroissement de la part de cet impôt dans la richesse nationale.

Le rebond de l'impôt sur les sociétés, attendu pour 2005, ne devrait finalement avoir lieu qu'en 2006. Son produit augmenterait de 48,47 milliards d'euros à 49,439 milliards. Il représenterait ainsi 15,15% de l'ensemble des recettes fiscales.

L'impôt de solidarité sur la fortune, après avoir connu deux années de baisses successives (-7,4% en 2002, puis -5,1% en 2003), succédant à une très forte croissance (+24,9% en 2000, notamment), a retrouvé depuis 2004 un dynamisme. L'ISF a ainsi augmenté de 13,3%. Son produit devrait croître de 17,5% en 2005 et de 6,5% en 2006, soit une plus-value de 200 millions d'euros.

## **B. Les autres recettes**

### **Les recettes non fiscales**

Elles atteindront à 24,839 milliards d'euros en 2006 et diminueront de 9,599 milliards par rapport à 2005. Ce sont des produits divers, parmi lesquels on trouve les recettes générées par les exploitations industrielles et commerciales et les établissements publics à caractère

financier (5,6 milliards d'euros en 2006), les revenus du domaine de l'Etat (0,332 milliard) et, enfin, les taxes et prélèvements assimilés (8,99 milliards).

### **Les fonds de concours**

Il s'agit de dons ou de legs versés par des personnes publiques ou privées, pour concourir avec l'Etat à certaines dépenses. Ils doivent être utilisés conformément aux intentions de la partie versante. La Lolf prévoit que leur montant doit être évalué dans la loi de finances (4,024 milliards d'euros en 2006).

### **Les prélèvements sur recettes**

Ce procédé permet d'affecter directement des ressources (impôts locaux, ressources des organismes de sécurité sociale) à des organismes divers, qu'il s'agisse des collectivités territoriales ou de l'Union européenne. Ces deux prélèvements portent sur des sommes importantes: 65,252 milliards d'euros en 2006.

Le déficit budgétaire est stabilisé par rapport à l'année 2005. Le solde pour 2006 s'établit à 46,8 milliards d'euros. En revanche, la dette ne cesse d'augmenter, elle atteint 1 100 milliards d'euros. Le taux d'endettement passe ainsi, progressivement, de 65,8% du PIB en 2005 à 66% du PIB en 2006, bien au-delà du seuil des 60% imposé par le Traité de Maastricht.

## **DES DÉPENSES RÉPARTIES PAR TITRES**

### **■ Titre 1 : « Dette publique ».**

Il rassemble les dépenses relatives aux intérêts de la dette, qui s'élèvent à 39,453 milliards d'euros.

### **■ Titre 2 : « Dépenses de personnel ».**

C'est le plus important en volume (118,208 milliards d'euros).

Il se décompose de la manière suivante : rémunérations d'activité (74,433 milliards) ; cotisations et contributions sociales (42,251 milliards) ; prestations sociales et allocations diverses (1,524 milliard).

### **■ Titre 3 : « Dotations des pouvoirs publics ».**

C'est le moins doté (0,872 milliard).

### **■ Titre 4 : « Dépenses de fonctionnement ».**

Il s'élève à 32,081 milliards.

### **■ Titre 5 : « Dépenses d'investissement ».**

Il est doté de 13,583 milliards d'euros, ce qui confirme que le budget de l'Etat n'est pas un budget d'investissement.

### **■ Titre 6 : « Dépenses d'intervention ».**

C'est le plus important (61,657 milliards), après le personnel et la dette.

### **■ Titre 7 : « Dépenses d'opérations financières ».**

Ce nouveau titre est doté de 0,232 milliard d'euros.